

La Tribune

lundi
SHERBROOKE
24 janvier 1994
84e ANNÉE - No 19
0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes



MÉRITE ESTRIEN B6

Normand Maurice, un écologiste humaniste



ÉCONOMIE D1

L'objectif: devenir le leader mondial du roto-moulage



Jacques Saint-Pierre

Chez nous

Asbestos

Conflit enfin réglé à la Coop Métro (B1)

L'Avenir

Expansion à l'Ordre du Coeur Immaculé (B1)

Granit

Le Parc Frontenac dorénavant actif en hiver (B2)

CAHIER B

LES SPORTS C1

Lamoureux et Bernier procurent un gain aux Faucons sur les Foreurs

Les Nordiques ont Butcher et Ron Sutter dans l'échange de Duchesne et Chassé

MÉTÉO A2

(24e jour de l'année)

Variable: max. -4
Lever du soleil: 7h17
Coucher du soleil: 16h41
Demain: ensoleillé

Autre casque bleu blessé en ex-Yougoslavie

Estrien attaqué à la grenade

Alain GOUPIL et PC

Un autre soldat estrien faisant partie des casques bleus de l'ONU en ex-Yougoslavie a été blessé hier lorsqu'il a été la cible d'un attentat à la grenade.

Le caporal Michel Bonin, âgé de 22 ans, des Fusiliers de Sherbrooke, montait la garde dans un poste de Visoko, à une trentaine de kilomètres de Sarajevo, lorsqu'un individu non identifié s'est présenté armé d'une grenade dans l'escalier de son poste d'observation et lui a lancé l'engin explosif.

«Il s'est aussitôt lancé dans le vide pour tomber au sol d'une hauteur de cinq mètres, a décrit le capitaine Raymond Bélanger, officier d'affaires publiques lors d'une conversation téléphonique avec La Tri-

bune hier soir.

Blessé dans sa chute aux côtes et aux pieds, le caporal Gonin a fait feu en direction du fuyard sans toutefois l'atteindre.

Un autre incident, impliquant aussi un casque bleu canadien est survenu en fin de journée samedi, en Croatie.

Le capitaine Daniel Massé circulait à bord d'un véhicule sur une route près de Knin lorsque des soldats ont voulu les stopper. Il était en compagnie d'un soldat français.

Conformément aux nouvelles directives de l'ONU, les deux gardiens de la paix ont plutôt accéléré et dépassé le barrage de soldats. Ces derniers, possiblement des soldats croates, ont tiré à plusieurs reprises en direction du véhicule des casques bleus, le touchant à six reprises.

Les soldats onusiens ont rangé leur véhicule le long de la route

pour riposter aux tirs du groupe armés qui les ont par la suite laissés poursuivre leur route. Les deux casques bleus s'en sont tirés indemnes.

Les autorités de l'ONU ont demandé aux policiers militaires et aux autorités locales de faire enquête sur ces deux incidents.

Quatrième Estrien

L'attentat contre le caporal Bonin est le quatrième événement tragique dans lequel est impliqué un soldat estrien depuis le mois de novembre dernier.

Le 30 novembre, le caporal David Galvin, du Régiment des Sherbrooke Hussars, perdait la vie dans un accident de la route au volant d'un véhicule blindé.

Le 3 décembre, le caporal Ian Davey, âgé de 20 ans, de Sherbrooke, a été blessé par balles à un bras lors d'une fusillade survenue à

Sebenica.

Enfin, la semaine dernière, le caporal Sylvain Beaudet, originaire de Saint-Denis-de-Brompton, a été amputé à l'avant-bras à la suite d'une collision frontale entre le camion qu'il conduisait et un autre camion occupé par deux soldats tchèques.

Les accrochages entre diverses factions armées de l'ex-Yougoslavie et les soldats de la force de paix de l'ONU surviennent à deux jours d'un débat parlementaire prévu à Ottawa demain.

Le premier ministre Jean Chrétien envisage de retirer les quelque 2000 soldats canadiens, dont 750 de la base militaire de Valcartier, en poste en Croatie et en Bosnie. M. Chrétien avait été particulièrement dégoûté par le simulacre d'exécution de soldats canadiens en Bosnie, en décembre dernier.



Trois fois l'or pour Sonia Paquette (C3)

Sonia Paquette de l'Université de Sherbrooke a décroché l'or au 60m, au 60m haies et au 200m.

Annexions



Robert Pouliot

Pouliot associe Gervais à un vautour (A3)



Paul Gervais

LA BONNE Objectif dépassé

À nouveau cette année, l'équipe estrienne du Téléthon de la paralysie cérébrale a dépassé son objectif en amassant tout près de 225 000 \$, soit 20 000 \$ de plus que les prévisions.

C'est la deuxième année qu'on y arrive, s'est réjoui le grand manitou de l'opération, Michel Larochelle, et la deuxième année où on est la seule région à y arriver.

M. Larochelle a tenu à remercier les 900 bénévoles qui se sont impliqués pour cette bonne cause ainsi que la population qui a encore une fois prouvé sa générosité.

AUTRES DÉTAILS EN D5



Le dépanneur André Marcotte vendra des cigarettes à 20 \$ la cartouche pour freiner la contrebande.

Téléphoto, par Christian Landry

Un contrebandier s'est fait 100 000 \$

Jacynthe NADEAU

Sherbrooke

Un étudiant de l'université aurait déjà accumulé 100 000 \$ en espèces, pour agir comme simple intermédiaire, dans un réseau de contrebande de cigarettes. Quatre mille dollars par semaine pour organiser le transport de 200 caisses de Montréal vers Québec...

La pointe de l'icberg. Mais un exemple qui illustre bien à quel point ces lucratives ventes de clopes au noir sont soutenues par des réseaux de trafiquants structurés.

Dans la seule région de Sherbrooke, la GRC a saisi, en 1993, 875 kilos de tabac et presque quatre fois plus de cigarettes que l'année précédente. Et pourtant!

Les sources policières admettent que la moitié des fumeurs québécois grillent des cigarettes de contrebande.

«Si ma vendeuse n'en a pas, confie à La Tribune une fumeuse de Sherbrooke, j'en connais au moins quatre autres qui peuvent m'en vendre.»

Même dans les commerces de détail, où les employés ont le privilège d'acheter leurs cartouches au prix coûtant, on préfère encore encourager les contrebandiers.

Exaspérés par l'entêtement des gouvernements à surtaxer les produits du tabac, pris à la gorge par la baisse des chiffres d'affaires, les propriétaires de dépanneurs regroupés sous la bannière du Mouvement pour l'abolition des taxes

réservées aux cigarettes (MA-TRAC), passent à l'action ce matin, dans la région de Montréal, et défient la justice en jouant le jeu des contrebandiers.

À Sherbrooke, une trentaine de

clients va agir», dit-il. Et pour ça, ils comptent sur l'expérience montréalaise pour ajuster leur plan d'attaque.

«On a l'appui de la population, soutient encore M. Marcotte, j'ai eu beaucoup de téléphones de

4 fois plus de cigarettes illégales saisies en Estrie
Parizeau et Johnson annoncent leurs couleurs - B6

dépanneurs imiteront leur geste, mercredi, coûte que coûte, promet leur porte-parole, André Marcotte.

«Ce qu'on veut, c'est se faire arrêter. On veut voir comment la jus-

clients qui veulent nous acheter des cigarettes de contrebande et au moins 21 appels de gars qui veulent nous en vendre!»

Violent incendie au coeur de Thetford

Nelson FECTEAU

Thetford Mines

Un violent incendie nécessitant une alerte générale a complètement détruit un vieil édifice du centre-ville de Thetford Mines hier soir, et un pompier a été blessé en combattant les flammes.

L'alerte a été donnée vers 21h45, et moins d'une heure plus tard, le nouveau capitaine aux incendies, Serge Dodier, lançait un appel à tous les policiers-pompiers disponibles. Vers 23h15, pas moins de 22 pompiers combattaient les flammes sous les yeux de centaines de cu-

rieux.

L'édifice abritait les locaux de Communication Québec d'où aurait originé l'incendie, de l'agence de voyages Voyages Alliance, de l'étude d'avocats Giroux et Larouche et du Syndicat des Métallus.

Rencontré sur les lieux du sinistre, le président des Métallus, André Brochu, n'avait pas tellement le coeur à la fête. «C'est trente ans d'histoire qui s'envolent en fumée. Quant à moi, il ne me reste plus que ma serviette et quelques documents. Mes notes, mon agenda, mes dossiers, tout est dans le feu.» Heureusement, tous les dossiers relatifs au recours collectif des Métallus dans

l'affaire du surplus actuariel du fonds de pension des syndiqués Métallus se trouvaient à la résidence d'André Brochu.

Un permanent syndical arrivé plutôt sur les lieux, avant même les pompiers, a téléphoné au président Brochu et s'est même offert pour aller récupérer certains documents, ce que le président a refusé en raison de la vétusté de l'édifice.

Par ailleurs, tous les documents concernant la présente négociation entre les travailleurs Métallus de Lac d'Amiante et Lab Chrysotile ont été détruits.

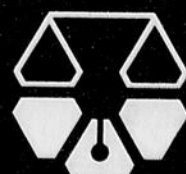
Vers 23 h 30, les pompiers tentaient toujours d'éteindre les flam-

mes et s'affairaient entre autres à protéger un autre vieil édifice à logements attenant situé coin Notre-Dame Nord et Cyr Est. Une bonne partie du vieux quartier Saint-Alphonse était privée d'électricité et l'eau coulait abondamment dans les rues Notre-Dame et d'Auteuil.

Le dernier incendie d'importance au centre-ville de Thetford Mines remonte en avril 1993; le feu avait alors totalement détruit l'édifice abritant Cogeco Cable 9. Plus récemment, l'été dernier, l'édifice faisant face à celui détruit hier soir et abritant Roberge Tourist Room était le théâtre d'un incendie criminel.

Pour toute information concernant le nouveau Code civil, composez le

1 800 NOTAIRE



Chambre des notaires du Québec

Le droit d'y voir clair

Enfin un Stegosaurus grandeur nature!

□ L'exposition en cours au Centre Expo Sherbrooke a attiré jusqu'ici 6000 paléontologistes en herbe

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Les paléontologistes en herbe, ces gamins de 5, 6 ou 7 ans qui distinguent au premier coup d'oeil un Stegosaurus d'un Kentrosaurus, ne tenaient plus en place tellement ils avaient des informations à gober, cette fin de semaine, à *L'invasion des dinosaures* au Centre Expo Sherbrooke.

Pas des gadgets

Il faut bien dire que les 35 répliques de dinosaures, grandeur nature, installés dans un décor aux allures de 'Parc jurassique' révèlent bien davantage que le 'dino' des Pierrefeu!

«Ce ne sont pas juste des gadgets, défend le promoteur de l'exposition, Christian Arel, ce sont des répliques construites selon les détails laissés par les fossiles.»

Le seul Tyrannosaurus, le T-Rex que tout le monde reconnaît comme le méchant dans le Parc jurassique de Steven Spielberg, a nécessité 800 heures de travail pour rendre avec forces détails sa stature dans une structure d'uréthane et de fibres de verre.

C'est beau, c'est gros, c'est surprenant de réalisme, s'entendaient d'ailleurs à dire les quelques visi-



Quelque 6000 personnes ont tenté l'expérience des dinosaures, grandeur nature, en fin de semaine au Centre Expo Sherbrooke. L'exposition se poursuit jusqu'au 30 janvier, de 10 à 19 heures, tous les jours.

teurs interrogés par *La Tribune* à l'issue de leur visite.

«C'est génial, s'exclame pour sa part Patrick Pinard, qui, à force d'en parler à la maison, a réussi à entraîner sa famille jusqu'au Centre Expo Sherbrooke, hier après-midi. «J'en mange' des dinosaures depuis

l'âge de trois ans, raconte avec entraînement cet adolescent de 12 ans, mais dans les livres, on ne les montre pas en trois dimensions. De les voir pleine grandeur, c'est fantastique!»

«Je pensais que c'était plus gros que ça», dira de son côté Patrick Deslandes, un jeune travailleur qui visitait l'exposition avec deux copains. Sans enfant, le trio n'en appréciait pas moins la découverte, eux qui s'intéressent aux dinosaures parce qu'il s'agit de «nos origines et de notre histoire».

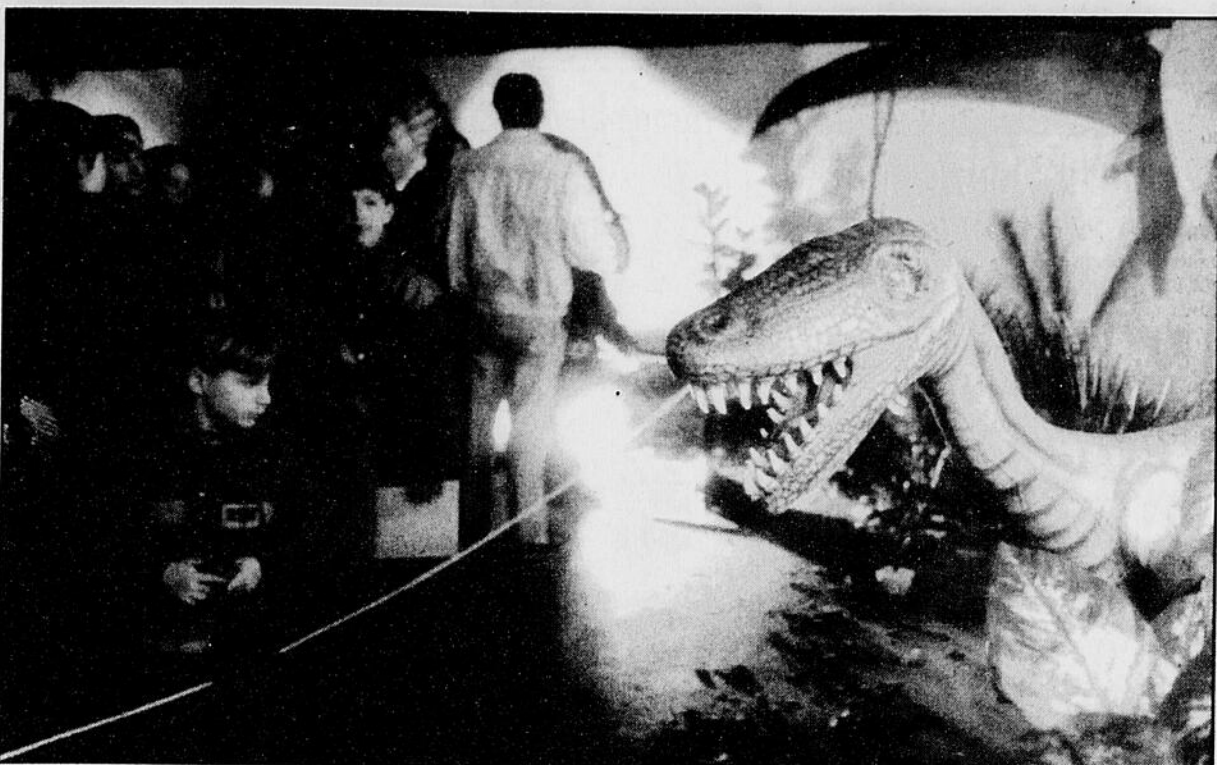
«Ça vaut la peine, reprend-t-il, même si ça coûte cher à l'entrée.»

Car voilà un détail qui n'a pas manqué d'assombrir la journée de quelques familles: le coût d'entrée, 9 \$ par adulte et 6 \$ par enfant. «C'est beau, mais 36 \$ pour entrer ici avec nos trois enfants, ça fait cher de l'heure», déplore Ghislaine Provencher.

6000 visiteurs en 3 jours

Au total, les organisateurs estiment que 6000 personnes ont répondu à leur invitation pour la première fin de semaine d'exposition.

Une popularité qui n'étonne en rien le guide bénévole Mario Cournoyer de la Société de paléontologie du Québec. «Il y a le Parc jurassique qui explique la popularité des dinosaures, mais aussi le fait que ces animaux soient fascinants parce qu'ils ont dominé la terre, sous tous



Les enfants en connaissent long sur le monde des dinosaures, constatait hier le guide bénévole Mario Cournoyer, de la Société de paléontologie du Québec. Ils posent des questions sur leur environnement, sur les habitudes alimentaires et sociales, sur l'étrange de leur forme et sur la façon dont on a reconstruit leur squelette.

les climats, et qu'ils sont disparus subitement. On se pose tous la question: qu'est-ce qui en est de notre avenir?»

«Les gens qui sortent d'ici, esti-

me-t-il, ont pris conscience de la diversité des dinosaures, qu'ils sont gros, mais pas tant que ça, et qu'ils ont vécu dans quelque chose de pas si différent d'aujourd'hui.»

L'invasion des dinosaures est au Centre Expo Sherbrooke jusqu'au dimanche 30 janvier; c'est ouvert de 10 à 19 heures tous les jours.

Mgr Jean-Marie Fortier lance l'année internationale de la famille

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

«L'Année internationale de la famille dans le diocèse de Sherbrooke est rondement bien partie.»

L'archevêque du diocèse, monseigneur Jean-Marie Fortier, ne cachait pas sa joie de voir qu'autant de personnes avaient répondu à l'appel du Service à la famille, hier, pour amorcer en grandes pompes cette année de réflexion sur la famille.

Forte représentation

De fait, 106 familles choisies pour représenter autant de paroisses du diocèse de Sherbrooke, qui en compte 123, se sont réunies à la



L'archevêque du diocèse de Sherbrooke, Jean-Marie Fortier, ne cachait pas sa joie de voir que 106 familles avaient répondu à l'invitation du Service à la famille, hier.

Cathédrale pour parler de ce qu'elles espéraient de 1994, 106 familles épaulées par 15 comités diocésains et 35 familles bénévoles; tout près de 700 personnes.

«Ça dépasse mes espérances», a confié Mgr Fortier.

Au terme de cinq heures de discussion et de réflexion, ces gens ont établi ce qu'ils souhaitaient améliorer, en 1994, dans leur vie familiale. On a parlé de communication, de dialogue, de respect des uns envers les autres, de travail, de spiritualité...

Faire entendre sa voix

«Derrière chaque souhait, intervient le responsable du Service à la famille du diocèse, Guy Labrecque, ces gens parlent de leurs difficultés à avoir une famille viable, de leurs difficultés à former une famille à leur goût.»

«Il y a de nombreuses pertes d'emplois à Sherbrooke, constate pour sa part Mgr Fortier. La famille canadienne s'appauvrit. Mais il ne faut pas laisser ces constats comme une lettre à la poste. Il faudrait que tous ensemble on trouve le moyen de faire entendre notre voix et une voix efficace.»

«Pour les familles un peu tabassées par la vie, reprend-t-il, c'est un message d'espoir que je livre. J'espère qu'à la fin de 1994 surgiront des couples prêts à en aider d'autres.»

La célébration d'hier tenait lieu de coup d'envoi de l'Année internationale de la famille. Mais 1994, c'est dans chaque paroisse qu'elle sera soulignée par des activités sociales, par des sessions de formations et par des invitations à réfléchir sur la famille. Le tout sera clôturé par une célébration-bilan, le 2 octobre prochain, au Palais des sports.

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 94-01-22

6/6	3	1 929 019,20 \$
5/6+	9	121 534,10 \$
5/6	383	2 284,70 \$
4/6	19 889	84,30 \$
3/6	380 130	10,00 \$

Ventes totales: 24 651 890,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$
Prochain tirage: 94-01-26

Extra

Tirage du 94-01-22

NUMÉROS	LOTS
045308	100 000 \$
45308	1 000 \$
5308	250 \$
308	50 \$
08	10 \$
8	2 \$

Numéro complémentaire: 6

Banco

Tirage du 94-01-22		Tirage du 94-01-23	
1	15	3	4
27	31	22	27
42	43	33	35
57	62	51	57
66	68	58	59
70	70	66	67

SELECT

Tirage du 94-01-22

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	22 607,10 \$
5/6	33	1 141,70 \$
4/6	1 387	50,70 \$
3/6	22 907	5,00 \$

Ventes totales: 866 095,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

ATO

Tirage du 94-01-22

CATEGORIES DE LOTS (pour chaque sélection)		LOTS
5 cartes + Atout		1 000 000 \$
5 cartes		50 000 \$
4 cartes + Atout		1 000 \$
4 cartes		200 \$
3 cartes + Atout		20 \$
3 cartes		10 \$
2 cartes + Atout		2 \$ + mise gratuite

1^{re} SÉLECTION: 4 6 8 8 D Atout
2^e SÉLECTION: 2 3 6 7 9 Atout

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Dossier du dq Jean Rouillard

Rock Forest reste bouche cousue

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Après avoir racheté le contrat de travail du trésorier Michel Thériault, la municipalité de Rock Forest n'exclut pas un recours au congédiement pour régler le dossier du directeur général Jean Rouillard, impliqué dans l'administration de copropriétés dépourvues de compteurs d'eau.

Aucune décision n'a toutefois été prise, malgré la rencontre spéciale qui a réuni les élus à ce sujet samedi matin; le dossier est en attente d'informations manquantes.

«Ça prend des recherches supplémentaires, dit le conseiller Jean-Guy Dion. Il y a des choses qui ne sont pas claires pour nous. Dans les questions d'émotion et de licenciement comme ça, il faut prendre des précautions.

«Jusqu'à preuve du contraire, il n'est pas coupable, continue le conseiller André Nadeau. Mais nous, on a besoin d'informations pour prendre une décision. Il s'est dit beaucoup de choses sur cette affaire et il faut les vérifier.»

Selon les informations obtenues par *La Tribune*, après avoir pris connaissance du dossier et en-

tendu la version de M. Rouillard, les conseillers de Rock Forest ont convenu de mandater une firme de consultants spécialisés dans le droit municipal, pour obtenir un avis légal sur les implications des différents recours possibles.

Les conseillers rejoints par *La Tribune*, tout comme le principal intéressé, M. Rouillard, ont toutefois refusé de commenter plus à fond. Quant au maire Bertrand Delisle, il s'est enfermé dans un mutisme complet.

Le sujet devrait revenir en atelier de travail ce soir, si les aviseurs légaux ont fait vite.

Les travestis en mettent plein la vue!

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Les Nathalie Simard, Céline Dion, Marie-Lise Pilote, Madonna et Liza Minelli avaient de quoi piquer la curiosité de ceux qui étaient venus les voir, samedi soir, à l'Hôtel Delta de Sherbrooke.

Pas tant parce qu'elles sont toutes des figures bien connues du monde du spectacle mais bien qu'elles étaient personnifiées par des hommes; des travestis professionnels.

Un peu moins de 200 personnes ont répondu à l'invitation des promoteurs de la revue montréalaise *C'est magnifique*. Un public hétéroclite pour plusieurs aides de découvertes, ou carrément entraînés là à leur insu.

«Je n'en reviens pas, a confié une spectatrice, Réjeanne Drapeau. Les costumes sont très beaux. Le spectacle est loin d'être vulgaire. J'étais venue par curiosité et je trouve ça pas mal surprenant. C'est bien fait et bien présenté.»

Mme Drapeau était là en compagnie de son époux, Roger, et d'un groupe de retraités de Sherbrooke. «C'est très beau, très professionnel, renchérit M. Drapeau. Le travail des gars est impressionnant et magnifique.»

«C'est un bon spectacle, estime aussi Diane Martin. Les costumes, le 'lipsing'... C'est beau à voir. Et puis ça fait différent.»

Pendant plus de trois heures, le public est allé de découverte en découverte, dans un tourbillon de costumes, de maquillage et de chansons.

«Ce n'est souvent pas tant qu'on ressemble aux personnes imitées, concède l'un des artistes de la revue, Michel Dorion, mais bien qu'on a tous les à-côtés: les costumes, l'attitude, les manières. C'est un jeu. C'est de la magie. C'est de

l'illusion.»

Pour sa part, Michel se travestit depuis cinq ans, à la suite d'un concours auquel il a participé. Aujourd'hui, il en a fait son gagne-pain en quelque sorte, lui qui fait de l'animation dans un cabaret de Montréal.

«Il n'y a personne qui rêve de se travestir pour gagner sa vie, confie-t-il, appuyé dans ses dires par ses compagnons de scène. On est d'abord attiré par le fait de la scène. Puis on attrape la piqure.»

Samedi soir, ils étaient quatre à monter sur scène dans une quin-zaine de personnages féminins pour la plupart vedettes de la chanson.

«Tous les personnages sont inventés par les gars, explique Louis Bond. Comment le 'sortir', comment l'habiller, comment le rendre sur scène pour que les gens y croient. On travaille aussi fort, sinon plus, que les comédiens traditionnels.»

«Mais au départ, reprend Michel, ce qui est important, c'est que les gens viennent voir des gars déguisés en femme.»

«Ils viennent nous voir pour s'amuser, renchérit Louis. Alors si on fait une 'tournée' de Michèle Ri-



Marie-Michel et Jean-Marc Saint-Yves personnifiant une scène du *Fantôme de l'opéra*; un des bons moments de la revue *C'est magnifique* présentée à l'Hôtel Delta, samedi soir.

chard en Michèle Richard, ils vont être déçus. Il faut parodier, grossir les traits de caractères, caricaturer. Là, les gens vont être éblouis et vont rire.»

Et si la performance est restée inégale à bien des égards, on ne pourra reprocher aux artistes leur manque d'imagination. Il faudrait plutôt pointer la finition du spectacle, bâclée dans plusieurs sorties, et le son alors là vraiment déficient. Auxquels reproches les artistes appellent déjà, sur scène, à l'indulgence du public pour un spectacle qui en est encore à ses premiers pas.

La revue *C'est magnifique* sera de retour à Sherbrooke le 2 avril.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	CIEL DÉGAGÉ	ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE
max -9	min -12	max -15	-5/-15	-7/-15

Dans le monde

Aujourd'hui

	Min.	Max.	New York	-8 0
Buenos Aires	20	30	Paris	09 11
Le Caire	11	18	Rio	22 34
Londres	08	12	Rome	07 13
Los Angeles	12	29	San Francisco	12 17
Madrid	-1	13	Stockholm	-1 03
Mexico	07	21	Sydney	17 24
Miami	16	24	Toronto	-13 -6
New Delhi	06	23	Vancouver	9 12

INDEX

Arts:	C-6	De tout pour tous:	B3
Bandes dessinées:	B4	Économie:	D1
Carrières, professions:	B5	Éditorial:	A4
Chez nous:	B1	Horoscope:	B4
Décès:	D5	Petites annonces:	D2

Le maire d'Ascot associe Gervais à un voutour

Alain GOUPILO Sherbrooke

Le maire d'Ascot, Robert Pouliot, n'a pas apprécié, mais pas du tout, d'apprendre que les maires de Sherbrooke et Lennoxville ont rencontré des représentants du ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, afin de discuter de la partition éventuelle d'Ascot. M. Pouliot promet d'ailleurs de s'objecter vigoureusement à tout geste qui aurait pour but de s'approprier la richesse de sa municipalité.

Lors d'une interview qu'il a accordée à *La Tribune* en fin de semaine, le maire d'Ascot s'en est pris à la manière dont ses homologues de Sherbrooke, Paul Gervais, et David Price, de Lennoxville, s'y prennent pour tenter d'obtenir «leur part» d'Ascot.

«Je ne sais pas si on doit parler de voutour dans le cas de M. Gervais et d'innocent dans le cas de M. Price, mais une chose est sûre: on est en train d'attiser une guerre qui va à l'encontre de l'esprit de concertation régionale que tous les intervenants réclament à grands cris depuis plusieurs années.»

Depuis l'adoption du budget de 1993 — par lequel les contribuables d'Ascot ont dû assumer une aug-



Robert Pouliot

mentation de taxe de l'ordre de 43 p.c. — quatre secteurs ruraux de cette municipalité ont entrepris des démarches pour être rattachés à des municipalités limitrophes. C'est le cas de la partie rurale des rangs 1, 2 et 3 avec la municipalité d'Eaton; d'une partie du chemin Dunant qui lorgne le canton de Hatley et enfin des résidents du chemin Moulton

Hill, de Earlstown, de Huntingville-Milby et de Belvedere Heights qui veulent être annexés à Lennoxville.

Si toutes ces partitions se réalisent, Ascot sera alors réduite à sa seule partie urbaine (7000 habitants), un secteur que Sherbrooke accueillerait avec enthousiasme.

Mais le maire Pouliot ne voit pas les choses de la même façon.

Selon lui, les problèmes que rencontre présentement Ascot ne sont pas insolubles et peuvent se régler à court terme. D'autant plus, dit-il, que la municipalité est en excellente santé financière et que cette situation laisse présager des lendemains plus heureux que dans certaines autres municipalités.

«Que les citoyens nous repro-

chent d'avoir haussé les taxes de 43 pour cent, c'est une chose. Mais ce qu'il faut aussi savoir c'est que nos responsabilités se sont accrues considérablement. Lorsque tu hérites, du jour au lendemain, de 142 kilomètres de route, c'est un demi-million qu'il faut aller chercher quelque part. Même chose avec le transport en commun qui nous

coûte 200 000 \$ de plus par année...»

Quoi qu'il en soit, le maire d'Ascot n'entend pas baisser les bras. «Chaque projet d'annexion, dit-il, sera débattu et je suis convaincu qu'avec les arguments que nous avons les gens sauront faire le bon choix.»

Le maire de Lennoxville refuse de rendre des comptes au maire Pouliot

Alain GOUPILO Sherbrooke

Le maire de Lennoxville, David Price, affirme n'avoir rien à se reprocher dans les démarches qu'il a entreprises conjointement avec son homologue de Sherbrooke, Paul Gervais, en regard de l'annexion d'une partie du territoire d'Ascot.

Les deux maires ont rencontré

vendredi à Québec deux haut-fonctionnaires du ministère des Affaires municipales afin de discuter («entre autres choses») des procédures d'annexion. Tous deux retournent d'ailleurs dans la Vieille capitale demain afin de rencontrer personnellement le ministre Claude Ryan.

«Il n'y a pas de secret là-dedans, a rétorqué le maire de Lennoxville, M. Pouliot savait que j'entreprendais des démarches publiques dans ce

dossier. S'il se sent trahi, c'est son problème, pas le mien.»

Selon M. Price, il est de son devoir de s'informer des procédures à suivre dans les cas d'annexion puisque la demande adressée à Lennoxville par les résidents du secteur Moulton Hill, à Ascot, est solidement appuyée.

«Cela fait longtemps qu'on en parle. Maintenant c'est vrai. Les gens (résidents de Moulton Hill)

sont sérieux dans leurs démarches et c'est maintenant à nous de prendre les dispositions pour faire les choses correctement.»

À son avis, l'agrandissement du territoire de Lennoxville n'est pas pour demain. «Il reste encore beaucoup de travail à faire», soutient M. Price qui ne se cache pas pour dire que des liens naturels existent entre ce secteur — situé en amont du Bishop's College School — et sa municipalité.

LE FLÉAU DE LA CONTREBANDE DE CIGARETTES

Les commerçants sont les premiers à payer

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Les lobbies anti-tabac peuvent bien gueuler, il existe une masse critique de fumeurs irréductibles qui entendent perpétuer leur vice en dépit des taxes outrancières. Le gouvernement fédéral refuse toujours d'abaisser la taxe sur la tabac, bien que le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, ait laissé croire, la semaine dernière, à une réduction imminente de la taxe provinciale.

Le gouvernement Chrétien préfère appliquer avec plus de fermeté les lois en vigueur et poursuivre la répression à l'endroit des contrebandiers.

Victime du trafic du tabac, plusieurs propriétaires de dépanneurs de la région se sont organisés, tout comme leurs confrères de Saint-Eustache et de Lachute. Regroupés au sein du Mouvement pour l'abolition des taxes réservées aux cigarettes (MATRAC), une tren-

taine d'entre eux comptent en effet manifester leur mécontentement le mercredi 26 janvier en vendant des cigarettes de contrebande.

«Nous avons depuis trois ans perdu entre 65 et 70 pour cent de notre chiffre d'affaires à cause de ce trafic», se plaint André Marcotte, porte-parole du MATRAC de Sherbrooke. Il ne reste pas grand chose dans les poches du commerçant qui vend un paquet de clopes à 6,24\$. Lorsque les taxes fédérales et provinciales (TPS, TVQ, accise et autres) sont acquittées, il doit partager avec le fabricant et le distributeur un maigre 1,67\$. Alors quand ses clients préfèrent se procurer sous le manteau un paquet à trois ou quatre dollars...

André Paquette, directeur de l'entrepôt Hudon et Daudelin qui approvisionne les dépanneurs de la région, confirme l'ampleur de la crise.

«Nous avons enregistré une baisse de 50 à 60 pour cent de la

demande des dépanneurs depuis près d'un an, dit-il. Qu'est-ce que vous voulez, on se fait offrir des cigarettes dans les aéroports et même dans les hôpitaux!»

Pour lui, le problème a atteint des proportions démesurées. «On dirait que le gouvernement a peur des conséquences de la baisse des taxes», ajoute-t-il. On dirait qu'il a peur des Mohawks depuis la crise d'Oka...

Réaliste, André Marcotte est convaincu que les policiers de la GRC vont saisir leurs cigarettes lors de la manifestation de mercredi prochain et qu'ils vont leur coller une amende. Mais que faire d'autre, se demande-t-il? Il prévoit d'ailleurs que de plus en plus de dépanneurs vont se mettre à vendre de la cigarettes de contrebande à leurs bons clients. «Le gouvernement force les dépanneurs à devenir des contrebandiers, lance-t-il. Il ne peut pas percevoir de taxes en faisant ça!»

Mercredi, des commerçants sherbrokois vendront des cigarettes illégales



Quatre fois plus de cigarettes illégales saisies en Estrie

La GRC reconnaît cependant que ce n'est que la pointe de l'iceberg

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Rien à signaler autour du pont canado-américain qui enjambe la rivière Tomifobia. Les douaniers de Rock Island effectuent bien quelques petites saisies ici et là. De même, des résidents du coin avouent rouler jusqu'au New Hampshire, où il n'existe aucune taxe sur le tabac, pour en ramener des cartouches de cigarettes encore moins chères qu'au Vermont, et revenir, pépères, par l'un des nombreux petits chemins de campagne qui échappent à la vigilance de la GRC.

Depuis longtemps, les dépanneurs des villes frontalières vendent d'ailleurs des cigarettes pour la forme. «Pour rendre service», disent avec un sourire les gens du coin.

Rien ne sert de le cacher, ce sont, de l'avis de plusieurs, les Mohawks qui semblent tirer les ficelles du lucratif trafic du tabac dans les

SAISIES EFFECTUÉES PAR LA GRC							
QUÉBEC				RÉGION DE SHERBROOKE			
CARTOUCHES DE CIGARETTES	1992	1993	HAUSSE	CARTOUCHES DE CIGARETTES	1992	1993	HAUSSE
	114 325	383 000	235%		2 628	9 284	253%
TABAC EN BOÎTE (kg)	47 421 (kg)	57 817 (kg)	22%	TABAC EN BOÎTE (kg)	403 (kg)	875 (kg)	117%

Cantons de l'Est. D'ailleurs, on entend souvent des fumeurs ou des contribuables éreintés lancer un: «Si j'avais des plumes, je ne me ferais pas arrêter pour des cigarettes...» Un commentaire qui, au-delà de sa simple connotation raciste, traduit eloquemment l'écoeurément général des citoyens face à une situation qui pourrit et à des gouvernements immobiles.

«On pense que les Indiens vien-

nent livrer leur marchandise dans la région», confie le sergent Serge Poitras de la section Douanes et accises de la GRC à Rock Island.

La rumeur court aussi sur les lèvres des habitués du bar Maple, à Stanstead. Il n'y aurait plus grand monde impliqué dans le trafic transfrontalier «depuis que les Mohawks s'en occupent...»

C'est aussi ce que pense T., dont le revendeur s'approvisionne au-

près d'un individu «probablement lié aux Mohawks». Ce dernier n'aurait du reste aucune raison de mettre fin à son trafic. Etudiant universitaire, il aurait déjà placé 100 000\$ en espèces dans un coffre de sûreté. A titre d'intermédiaire - il ne manipule rien, il ne fait que donner quelques coups de fil -, il perçoit la bagatelle de 20 dollars par caisse de cigarettes. Mais quand, grâce à ses bons soins, 200 caisses sont transportées de Montréal à Québec, il empoche tout de même 4000 dollars par semaine!...

Ce ne sont donc pas les «traficoteux» de Beebe qui donnent des maux de têtes aux policiers et aux fonctionnaires de Revenu Canada, mais plutôt les membres des réseaux de distribution entre Cornwall, Valleyfield et l'Estrie.

Mais ne devient pas trafiquant qui veut. Il faut en effet avoir les reins solides pour supporter le poids des amendes prévues par la nouvelle loi sur l'accise. Une personne trouvée coupable de contrebande de cigarettes peut devoir ac-

quitter jusqu'à trois fois la valeur des droits non-payés sur la marchandise saisie.

Ainsi, les droits et taxes à payer sur une cartouche sont de 15,86\$. Le montant de l'amende minimale serait de 31,72\$ et d'une amende maximale de 47,58\$.

L'amende minimale s'applique généralement dans le cas d'une première infraction, explique Me Josée Bazinet, procureure du détachement de la GRC à Sherbrooke. Mais la loi sur l'accise permet des peines de détention si les amendes ne sont pas payées.

De plus, selon la loi, la simple possession d'un paquet de cigarettes de contrebande constitue «techniquement» une infraction à la loi sur l'accise. Voilà sans doute pourquoi tant de fumeurs se laissent séduire par les boîtiers métalliques...

Or seul un faible pourcentage de la marchandise est saisi, convient le caporal Gosselin. Selon certaines sources, il s'agirait d'environ dix pour cent des stocks. «A cause du manque de personnel et aussi

parce que tout le monde est impliqué», déplore-t-il.

Car le trafic est en hausse constante. En 1992, on a saisi quelque 114 000 cartouches et 47 000 kilos de tabac en boîte au Québec, dont la valeur sur le marché noir est estimée à 6,83 millions \$. L'année suivante, la GRC s'est emparée de 383 000 cartouches et de 57 800 kilos de tabac, soit une valeur de 13,65 millions \$.

Dans la seule région de Sherbrooke, la GRC a mis la main sur plus de 2600 cartouches et 400 kilos de tabac en 1992. Du 1er janvier au 30 novembre 1993, les gendarmes ont saisi 875 kilos de tabac et presque quatre fois plus de cigarettes que l'année précédente, soit près de 9300 cartouches!

Pour le sergent Serge Poitras, cette situation rappelle l'époque de la prohibition. «On a affaire à des réseaux de trafiquants structurés», constate-t-il. Et tout laisse croire que, si rien n'est fait pour contrôler ce raz-de-marée, de plus en plus de citoyens vont se laisser emporter par lui.

Malgré des cigarettes au coûtant, le fumeur préfère l'illégalité

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Près de la moitié des fumeurs québécois grillent des cigarettes de contrebande, rapporte la police mais confirme aussi la rumeur populaire.

Même en bénéficiant de réductions sur le prix des cigarettes vendues dans les commerces au détail où ils travaillent, les employés préfèrent encore les paquets de contrebande. Ainsi, ce commerce de Sherbrooke dont la moitié des travailleurs, fumeurs, ne profitent même pas du rabais que leur con-

cède leur patron - il leur propose des cigarettes presque au prix coûtant - si ce n'est une minable petite cartouche par semaine.

Tout le monde a son petit réseau, son beau-frère, son collègue de bureau, voire son employé qui lui fournit régulièrement ses bâtonnets de cancer.

«J'en achetais d'un gars qui livrait des matériaux à l'usine, raconte L., à l'emploi d'une entreprise de la région de Magog. Mais quand son patron l'a appris, il lui a demandé d'arrêter.»

Bien que personne ne soit, selon lui, impliqué dans le trafic de cigarettes, il dit croire que la plupart

des fumeurs de l'usine achètent des cigarettes illégales «parce que c'est facile de s'en procurer».

«Notre usine est comme un microcosme de la ville, souligne S., directeur des ressources humaines d'une usine de Sherbrooke. Il y a de la contrebande dans nos murs mais tant que ça n'affecte pas la viabilité de l'entreprise...»

Une autre fumeuse de Sherbrooke rapporte que c'est sa belle-sœur qui les lui livre mais cette dernière ignore l'organigramme du réseau dont elle fait partie. «Si ma vendeuse n'en a pas, poursuit R., j'en connais au moins quatre autres qui peuvent m'en vendre...»

Elle a rejoint les rangs des fumeurs illégaux d'abord pour poser «un geste politique», puis pour des motifs économiques. «On disait que les deux tiers des fumeurs achetaient du tabac de contrebande, relate R., et j'étais tannée de faire partie de l'autre tiers qui restait dans les limites de la légalité.»

Préposé à la surveillance dans une polyvalente, G. raconte que l'an passé la police a attrapé un élève qui s'adonnait à la vente de cigarettes à l'école. Selon lui, rien n'a changé depuis. «Il y a encore des jeunes qui font le commerce du tabac et des enseignants en achè-

tent, affirme-t-il. J'ai vu des étudiants avec des paquets métalliques et d'autres qui vendent des cigarettes à l'unité.»

Comme l'admet lui-même le caporal Marc Gosselin de la GRC à Coaticook, «il s'agit plus que d'un crime, c'est un phénomène social».

«Quand tu n'as pas de cigarettes de contrebande, tu as presque l'air fou devant tes collègues de travail», laisse entendre C., de Magog.

«Tu peux emmener ton cheval à l'abreuvoir mais tu peux pas le forcer à boire», chante Steve Faulkner. Les fumeurs n'ont que faire des inquiétudes comptables d'Ottawa et de Québec, de l'inquiétante

dette publique et de la répression. Dans un contexte de chômage chronique et d'insécurité financière, même un enfant de six ans peut comprendre les économies à réaliser grâce au trafic de cigarettes.

Une cartouche en provenance des États-Unis se détaille, sur le marché noir, entre 20 et 25 dollars contre 40 à 45 dollars dans les dépanneurs. En supposant qu'un fumeur moyen consomme une cartouche illégale par semaine, il aura épargné environ 1000 dollars au bout de l'année... De quoi se payer deux semaines de vacances dans le Sud!

Éditorial

Encore céder au chantage

Nous sommes à la croisée des chemins dans le dossier de la contrebande des cigarettes. Il est évident que des actions doivent être prises pour y mettre fin et surtout rétablir un mode de fonctionnement social acceptable et respectueux des règles établies. La croisée des chemins implique qu'il faut prendre une direction. Or, la voie privilégiée par le gouvernement du Québec, le lobby des commerçants et la plupart des Québécois consiste plutôt à avancer en arrière.

Encore une fois les barricades des Mohawks nous feront reculer. Plutôt que d'affronter le problème, on choisit la fuite. En augmentant exagérément les taxes sur les produits du tabac, les gouvernements avaient ouvert la porte à cette contrebande; en abandonnant tout le terrain à ceux qui en ont profité, ils ouvraient une autre boîte de Pandore qu'ils ne refermeront pas en mettant seulement un couvercle sur la marmite.



Jacques PRONOVOST

Il n'est pas question ici que du prix des cigarettes. C'est de désobéissance civile, d'illégalité, de bris du contrat social nous liant qu'il s'agit. Voilà la nouvelle loi québécoise: bloquer la route 20 pour faire connaître les revendications de Drummondville, la route 138 pour faire savoir que le

Bas du Fleuve existe toujours, la route du parc des Laurentides pour forcer les autorités à prendre en considération les appels du Saguenay ou celle du parc Lavendry pour ceux d'Abitibi. C'est aussi apporter un fusil dans une classe pour crier son désarroi.

Exagération? Oui. Car les motifs qui poussent ces gens à la démesure sont souvent légitimes. Ou, dans les cas pathétiques, ils démontrent cette incapacité à affronter les difficultés et la solitude. Pourtant ces réponses aux problèmes rencontrés sont toutes aussi socialement déviantes. Dans une société, libre et démocratique, elles naissent de l'abdication des responsabilités au profit de la paix sociale. C'est un leurre. Cet apaisement, ce calme, cette harmonie ne sont que passagers. Ils portent plutôt le germe de l'irrespect, du tout-permis, du déclin des structures sociales reposant sur un respect des règles du jeu.

Le gouvernement québécois et celui d'Ottawa doivent mettre un frein à l'érosion de nos consensus sociaux et surtout bloquer l'émergence de cette mentalité de défiance insouciance dans la certitude de la non-intervention politique ou policière. Cela transcende le prix d'une cartouche de cigarettes.

Abolir alors la presque totalité des taxes sur ces produits? C'est une solution. Mais sans une réplique directe à la fraude et l'illégalité, elle rate son but. C'est un double signal: contester jusqu'à l'illégalité et vous pourriez gagner votre cause sans coup férir. Adieu Charlie Brown! disait une éléctrice à Mulroney dans un autre dossier. En ne faisant rien il a réglé le problème pour quelques années et l'a laissé en héritage à ses successeurs. Acheter la paix, c'est entraîner les déficits et la dette. Merveilleux moment de réconciliation qui préfigure des jours sombres. Céder au chantage c'est en créer l'habitude.

Les gouvernements doivent néanmoins réduire les taxes trop lourdes qu'ils ont instituées sur les prix du tabac. A trop étirer l'élasticité, il a cédé. De là à tout enlever il y a un pas énorme. La solution envisagée par un comité fédéral-provincial apparaît plus logique. Baisse de taxes, resserrement des contrôles policiers, notamment aux frontières, pouvoirs d'intervention sur les réserves amérindiennes accrues et responsabilisations des manufacturiers canadiens qui profitent de cette bande des cigarettes canadiennes transitant par les États-Unis, hors-taxes. Voilà qui est plus responsable.

COUP D'OEIL

Le nouveau gouverneur de la Banque du Canada

Par Clyde GRAHAM
Presse canadienne

Enfant, Gordon Thiessen gagnait presque toutes les parties de Monopoly. «C'était très frustrant. Il raillait tout l'argent, tous les hôtels», se rappelle Judy Gillis, une amie du temps de l'école secondaire. Adulte, celui qui deviendra le prochain gouverneur de la Banque du Canada «joue» aujourd'hui avec de l'argent véritable.

Après avoir maintenu une attitude discrète au cours de ses trente années passées à la banque, le sous-gouverneur sortira sous peu de l'ombre de son patron John Crow, dont le mandat de sept ans prend fin le 31 janvier.

Ses collègues disent de lui qu'il est beaucoup plus aimable et patient que M. Crow, l'ex-Londonien critiqué de toutes parts pour sa façon brusque de traiter les critiques.

La colère suscitée par M. Crow n'était pas tant due à sa personnalité qu'à la façon dont il a relevé les taux d'intérêt en 1989 et 1990 pour mater l'inflation - et à son refus de se laisser fléchir. La plupart des économistes disent que c'était le remède de cheval dont l'économie avait besoin, et que cela a mené aux bas taux d'intérêt d'aujourd'hui. D'autres estiment que cela n'a fait que prolonger la récession, et en accentuer inutilement la sévérité.

M. Thiessen paraît aussi décidé à combattre l'inflation que son prédécesseur. «La stabilité des prix reste l'objectif», déclarait-il après l'annonce de sa nomination.

«Il a la foi», commentait une source, au gouvernement.

L'économiste, que ses collègues disent brillant, est né dans une ré-



Gordon Thiessen

économie de la London School of Economics.

Au début de sa carrière, il a travaillé pour la Banque Royale du Canada en Saskatchewan, enseigné l'économie à l'Université de Saskatchewan. Puis il a été attaché au service de recherche de la Banque du Canada. Devenu conseiller du gouverneur de la banque en 1979, il a été nommé sous-gouverneur en 1984, puis sous-gouverneur senior.

M. Tom d'Aquino, le président du Conseil canadien des chefs d'entreprise, est un ami de M. Thiessen. Selon lui, le nouveau gouverneur imprimera son propre style tout en préservant les politiques actuelles de la banque. «Il a sa personnalité, ses propres aptitudes, mais sur la substance, nous ne voyons que peu ou pas de différences entre la politique appliquée par John Crow et celle de Gordon Thiessen», a déclaré M. d'Aquino. Nul ne gravit les échelons de la Banque du Canada s'il n'en partage pas les politiques, assure ce dernier.

Au titre de banquier en chef du Canada, M. Thiessen gagnera un salaire de 224 000 \$ par an.



TRIBUNE LIBRE

Une religion de bonne foi, oui mais...

Dans le texte «Une religion de bonne foi» publié le 14 janvier, M. Marc D'Aragon, le président de l'Eglise de Scientologie de Montréal, se dit étonné par les inexactitudes des renseignements que j'ai fournis à La Tribune dans un dossier publié le 2 décembre 1993.

Il a raison, je l'ai été moi-même. Il y avait dans cet article deux inexactitudes assez flagrantes, pour employer les termes de M. D'Aragon: d'abord, j'ai quitté la secte en janvier 1990 et non en janvier 1991, et ensuite, j'ai dispensé environ 2000 heures de thérapie dianétique à près de 400 clients différents, et non à 2000 personnes à raison de 20 heures chacune. La Scientologie «augmente» mes capacités, mais pas à ce point-là, tout de même...

Le reste de l'article de M. Serge Denis était tout à fait conforme à la réalité.

M. D'Aragon parle d'affirmations montées en épingle par une seule personne, ainsi que de mon aveuglement par la haine.

C'est un très bel effort de sa part pour m'isoler et me minimiser en tant que sujet critique. Je vois qu'il a très bien compris les leçons de son maître, L. Ron Hubbard, pour discréditer les gêneurs.

Mon cas n'est pas une exception, comme M. D'Aragon voudrait le faire croire. Il n'y a qu'à lire les articles parus dans la revue Time, volume 137, numéro 18, du 6 mai 1991 et dans la revue Le Point, numéro 997, d'octobre 1991, pour ne citer que ceux-là.

Depuis la parution de ce dossier, dans La Tribune du 2 décembre 1992, j'ai eu un nombre impressionnant de témoignages d'anciens

membres, m'encourageant à continuer la levée du voile sur les activités de cette secte. Ces personnes tiennent à garder l'anonymat, mais elles m'appuient dans ma démarche. Je ne suis donc pas seul.

Et en ce qui concerne mes comptes à régler avec les membres de ma famille, il faudrait d'abord que les autorités de la Scientologie les autorisent à répondre à mes lettres pour que cela puisse se faire.

Au cours de son émission du 12 janvier 1994, Jean-Luc Mongrain se plaignait de ne trouver personne pour faire la contrepartie à M. D'Aragon. Il n'y a rien de surprenant à cela, puisque les ex-scientologues savent tous que la secte détient sur eux des dossiers extrêmement confidentiels, contenant les confes-

sions de tous leurs petits travers intimes, recueillis au cours de leur pseudo-thérapie. Il y a de quoi faire taire les plus courageux.

Après quatre ans de silence, j'ai retrouvé la parole et, quoiqu'il arrive, j'entends bien m'en servir pour prévenir les gens de ce qu'ils risquent au sein de cette secte. A part la vie, je n'ai rien à perdre.

De la bonne foi, il en faut une forte dose pour être scientologue. Je ne doute aucunement de la sincérité des huit millions de membres de la secte; ce sont des gens extrêmement dévoués à leur maître, reniant même leur propre existence pour lui plaire. Je sais de quoi je parle, je l'ai fait.

Jean-Paul Dubreuil
Sherbrooke

Pour une meilleure décision

Je félicite le maire Rosaire Filion et les conseillers du Canton de Magog d'avoir interrompu le projet d'agrandissement et de fournir à la population, à même les locaux actuels de l'Hôtel de ville, un service de bibliothèque temporaire, en collaboration avec la Bibliothèque centrale de prêt (BCP) de l'Estrie.

Ceci reflète une administration qui tient compte des besoins de la population (bibliothèque).

Une autre demande a été mentionnée, soit de diminuer la dette et la taxation. Peut-on penser, messieurs le maire et les conseillers, que vous répondrez à cette demande? Retournez-vous en référendum après l'évaluation de l'utilisation de la bibliothèque peu importe le résultat?



Rosaire Filion

Puis-je conclure que les élus municipaux tiendront compte des demandes faites par les citoyens et citoyennes avant de remettre de l'avant le projet d'agrandissement de l'Hôtel de ville? Un référendum vous aiderait davantage en vue d'une décision populaire.

Denis Poisson
Citoyen du Canton de Magog

Priorité à l'humain

Le 8 janvier à l'émission «Raison passion», Denise Bombardier recevait en entrevue un philosophe, M. Luc Ferry. Son message était simple: réfléchissons à nos priorités comme société: l'écologie ou l'humain?

Étant moi-même écologiste de formation, ce parallèle m'a touché... On dépense des millions \$ pour tenter de «sauver» des baleines prisonnières des glaces, tandis qu'à l'autre bout de la terre, des enfants

sont abandonnés et meurent de faim. Serait-ce moins confrontant de se préoccuper des bêtises et de la couche d'ozone que de malnutrition?

J'appuie bien sûr les efforts des gouvernements et des compagnies pour réduire la pollution. Et je fais ma petite part en essayant de réutiliser et de recycler... Mais ma petite part pour les enfants du monde, qu'est-ce que ça serait?

Je peux au moins écrire à mon

député pour lui demander de faire de l'Humain une priorité dans le prochain budget canadien, autant à l'étranger que dans les politiques sociales canadiennes. Que chaque enfant de la Terre puisse avoir un toit, une alimentation adéquate, de l'eau propre, une éducation et des soins de santé de base. Cette petite part peut faire une grande différence!

Nathalie Morin

Le traître, c'est plutôt lui

Un homme d'affaires ontarien a pris une action en justice contre les députés du Bloc québécois, qu'il accuse collectivement de trahison. Mais le traître, c'est plutôt lui.

L'homme d'affaires ontarien Raymond Aaron prétend que les députés du Bloc font un tort irréparable à tous les Canadiens et Canadiennes. Il prétend que les bloquistes, en prononçant l'indépendance du Québec, sont des traîtres qui comptent contre le Canada.

La présence du Bloc en Chambre des communes a comme effet de réduire la valeur immobilière de toutes les propriétés au pays, selon M. Aaron. Du même coup, il prétend que les activités parlementaires du Bloc font en sorte que les salaires sont en chute libre, d'un océan à l'autre. Ainsi, son action de 500 millions \$ à la Cour d'Ontario se fait en recours collectif au nom de tous les citoyens du Canada, vous et moi avec, s'il-vous-plait.

Mais, un instant. Les citoyens ne sont pas tous du même avis. Je peux facilement comprendre que M. Aaron ne soit pas content que les «séparatistes» aient dominé les élections de 1993. J'irai même jusqu'à dire que je partage un peu ce sentiment: la souveraineté n'est pas mon option à moi non plus.

D'ailleurs, la plupart des anglo-canadiens sont plus ou moins du même avis. Pour nous, l'indépendance du Québec veut tout simplement dire le déclin de notre pays. Et au lieu de déchirer, on veut plutôt continuer à bâtir ce pays, sur ses fondations bien établies: les

peuples fondateurs y compris les autochtones, les immigrants, les richesses de la terre et un milieu de vie commun, prospère, humanitaire et bien développé.

Alors entendre parler de la souveraineté du Québec, ça nous fait mal au cœur. Mais de là à parler de trahison, c'est un grand saut dans le ridicule.

Plus que ridicule, même. En dépit des cartes routières très détaillées qui sont disponibles pour la région de la capitale nationale, les huissiers de M. Aaron n'ont pas pu trouver la Colline parlementaire. Ils ont attendu jusqu'au samedi soir pour livrer les documents de la poursuite à plusieurs députés du Bloc, lors d'un cocktail à Hull.

Raymond Aaron est propriétaire d'une petite compagnie qui donne des «conseils» aux investisseurs sur l'état du marché des immeubles au Canada. Il est mieux connu au Québec comme celui qui, en 1992, a offert des conférences intitulées *Get your assets out of Quebec* (Sortez vos biens du Québec) aux anglophones de la région de Montréal, chose qui lui a coûté d'ailleurs son permis comme conseiller en investissement. Ce genre d'activités est beaucoup plus dangereux pour le pays — que ce soit le sien, le mien ou le vôtre — que les dires des députés du Bloc. On pourrait même parler de trahison.

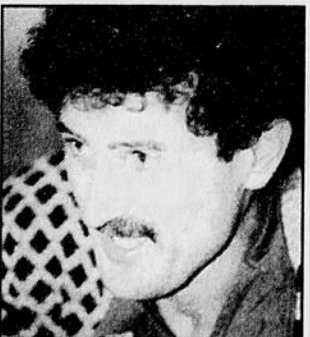
Dans une démocratie, l'électeur est roi. En 1993, quelque deux millions de rois ont dit «oui» au Bloc. M. Aaron devra attendre d'autres élections et tenter sa chance lui-même, s'il possède assez de culot.



Charles BURY

QUESTION DU JOUR

Qu'est-ce que les gouvernements devraient faire de plus pour aider la famille?



Jocelyn Saint-Laurent: «Mieux administrer l'argent qu'il donne aux familles démunies pour que ça aide vraiment les enfants.»



Claude Vaillancourt: «Réduire les impôts pour les familles. Les encourager en rendant les allocations non imposables.»



Irène Roy: «Il se laisse aller envers les familles. Il n'encourage pas assez les femmes qui restent à la maison. Leur rôle n'est pas assez valorisé.»



Francine Payeur: «Il faudrait qu'il fasse quelque chose. Peut-être une politique sur la famille? Il faut aider les familles qui vont bien aussi. Financièrement et en créant des emplois.»



Lucie Charbonneau: «Qu'il ne revienne pas chercher par l'impôt l'aide financière qu'on reçoit. Qu'il nous laisse nos allocations, c'est pour nos enfants.»

Les locataires sherbrookoïses parmi les plus pauvres

Sherbrooke (DD)

Être pauvre à Sherbrooke, c'est être encore plus mal pris que dans la majorité des autres villes de la province.

C'est du moins ce que démontre un dossier sur le logement et la pauvreté que vient de lancer le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Selon les données du FRAPRU, basées sur les résultats du recensement de 1991, 40,3 pour cent des locataires sherbrookoïses - ou 8740 ménages - consacrent plus de 30 pour cent de leurs revenus à leur loyer.

Fait à signaler, 20 pour cent des ménages sherbrookoïses sont constitués de personnes seules.

Sherbrooke est ainsi l'une des six villes au Québec où les locataires sont les plus nombreux à consacrer plus du tiers de leurs revenus au loyer.

Les locataires de Montréal Nord, Shawinigan, Sorel, Trois-Rivières et Valleyfield partagent ce lot avec les Sherbrookoïses, démontrent les données du FRAPRU.

À l'échelle provinciale, ce sont 35,1 pour cent des locataires qui doivent verser plus de 30 pour cent de leurs revenus pour se loger.

Ailleurs en Estrie, 33,7 pour cent des locataires de Thetford Mines versent plus de 30 pour cent de leurs revenus en loyer, cette proportion

passé à 36,9 pour cent à Drummondville et à 38,9 pour cent à Victoriaville.

Un seuil critique

Verser plus de 30 pour cent de ses revenus pour un loyer est considéré comme un seuil critique par les gouvernements pour les ménages qui vivent d'aide sociale, de prestations d'assurance chômage, ou d'emplois faiblement rémunérés, signale le FRAPRU.

Et s'il est vrai que les logements sont relativement abordables à Sherbrooke, puisque leur coût moyen est de 475 \$ par mois, comparativement à ailleurs au Québec, le salaire moyen est lui aussi parmi les plus bas au Québec.

«Le revenu moyen des ménages locataires de Sherbrooke est plus bas que la moyenne provinciale: 23 701 \$, contre 28 136 \$ pour l'ensemble du Québec», indique le coordonnateur du FRAPRU, François Sallant.

De plus, la proportion de ménages locataires à Sherbrooke, 65 pour cent, est de loin supérieure à la moyenne provinciale, qui est de 44 pour cent.

Les femmes sont les plus mal logées

Mais il y a pire, puisque selon l'Association des locataires de Sherbrooke 21 pour cent de la population paye 50 pour cent de ses revenus en loyer.

Et selon le FRAPRU, «ce sont les ménages dont le principal sou-

tien financier est une femme qui sont les plus mal logés. Ils représentent en effet 65 pour cent des ménages payant plus de la moitié de leur revenu pour se loger à Sherbrooke».

«Depuis 1990 on sait par les statistiques que plus ça va plus la population s'appauvrit, on l'a crié en 1993 avec la Commission ad hoc sur le logement social et là le FRAPRU maintient les mêmes statistiques, on fait quoi là?», mentionne le porte-parole de l'Association des locataires, Normand Couture, en réaction à ces données.

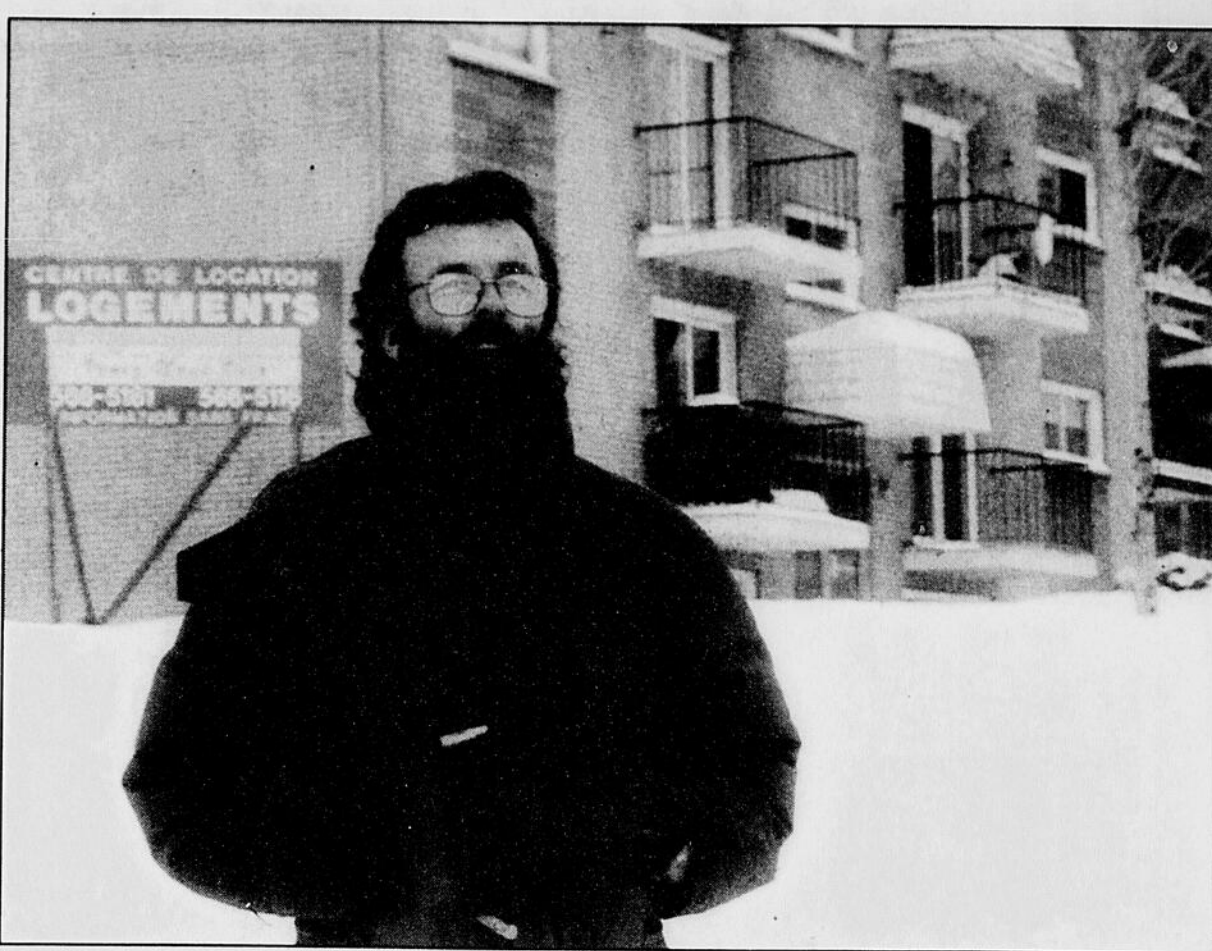
«On répète les mêmes statistiques, on dit que c'est alarmant mais rien ne se fait pour changer la situation, ça ne donne rien aux démunis», déplore-t-il.

Le FRAPRU dénonce évidemment le désengagement de l'État en ce domaine et rappelle que depuis le 1er janvier le fédéral n'investit plus rien dans la réalisation de nouveaux logements sociaux, où le coût du loyer est fixé à 25 pour cent des revenus du locataire.

«Pour 1994, si on se fie à ce qui a été annoncé par l'ancien gouvernement Mulroney, c'est zéro à travers le Canada», confirme le directeur de l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke, Léon Deschamps.

Environ 350 personnes seules ou ménages sont en attente pour un logement social à Sherbrooke.

Pour corriger la situation, le FRAPRU propose notamment la création de 100 000 logements sociaux au Québec d'ici l'an 2000.



Même si le coût moyen du logement à Sherbrooke figure toujours parmi les plus faibles au Québec, pas moins de 40,3 pour cent des citoyens consacrent plus de 30 pour cent de leurs revenus à payer leur loyer, selon une enquête rendue publique par Normand Couture du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Réagissant à la suggestion des propriétaires de hausser les loyers de 1,4 pour cent

L'Association des locataires menace de faire front commun

Jacynthe NADEAU

Sherbrooke

L'Association des locataires de Sherbrooke est sur ses gardes et pourrait inviter ses membres à faire front commun contre les propriétaires d'habitations à logement qui seraient tentés de servir des hausses trop importantes des loyers pour l'année qui vient.

C'est l'avertissement qu'a servi le porte-parole de l'Association des locataires de Sherbrooke, Normand

Couture, en réaction à la recommandation du Regroupement des propriétaires d'habitations locatives (RPHL) de procéder à des hausses de loyer minimum de 1,4 pour cent, soit la hausse du coût de la vie enregistrée cette année.

«Dans certains cas (hausses de taxes, rénovation ou amélioration des services), écrit même le président du RPHL, Christian Côté, dans un communiqué remis aux médias, les propriétaires pourront être justifiés de demander des augmentations supérieures.»

«C'est en tenant compte de la situation économique difficile qui continue d'affecter notre clientèle que nous recommanderons à nos membres des hausses minimales, continue-t-il, ceci dans le seul but de couvrir les augmentations encourues au chapitre des frais d'entretien et de services.»

«Notre position, c'est le statu quo, rétorque quant à lui M. Couture. Cela fait deux ans que la Ville fait des efforts en n'augmentant pas les taxes. Les taux hypothécaires sont à la baisse. Mais le fardeau

continue de s'alourdir pour les plus démunis. Depuis 10 ou 15 ans, les loyers ont été haussés chaque année. Ils ont augmentés de 60 pour cent entre 1982 et 1986.»

Mauvais payeurs?

À Sherbrooke, cite-t-il encore, et il s'agit là de données acceptées par la Commission ad hoc sur le logement social à laquelle siègeait aussi un représentant du RPHL, 21 pour cent des locataires (2000 ménages) versent au moins la moitié de leurs revenus pour se loger. Plus de 40

pour cent des ménages vivent sous le seuil critique généralement reconnu en affectant 30 pour cent de leur budget au loyer.

«On ne parle plus de mauvais payeurs, reprend M. Couture, mais bien de gens qui ne peuvent plus payer. Ça va donner quoi une nouvelle augmentation? Les proprios vont devoir se rendre devant la Régie pour obtenir paiement ou pour faire résilier les baux... On est

aussi bien de laisser les loyers au même niveau et de garder les locataires...»

Par ailleurs, la refonte du Code civil prévoyant des nouvelles clauses de libellé du bail, le RPHL avise ses membres qu'il organise des sessions de formation à leur intention et qu'il publie un bail et des formulaires types.

Le sens unique est maintenu sur Prospect

La décision du conseil municipal continue de soulever le mécontentement

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

En dépit du mécontentement des commerçants, chauffeurs de taxi et même du Club social de Sherbrooke, l'administration municipale entend maintenir jusqu'au printemps le sens unique sur la rue Prospect, entre le boulevard Queen et la rue Cresce.

«L'objectif c'est de mener un projet-pilote de six mois, il y aura une décision au printemps», déclare le conseiller du district du Vieux-Nord, Alain Leclerc, qui a rencontré les opposants à cette mesure.

Le sens unique en direction du centre-ville est en place depuis l'automne pour une période expérimentale de six mois, à la demande d'un groupe de citoyens de la rue Prospect aux prises avec un sérieux problème de circulation et de vitesse.

Selon une étude de circulation,

près de 6000 véhicules empruntent chaque jour dans la rue Prospect, qui est très étroite entre Queen et Cresce.

«On a pris une décision qui corrige ce problème, l'expérience de six mois va nous permettre de voir si on n'en crée pas d'autres ailleurs», fait valoir M. Leclerc.

Les opposants, qui s'étaient déjà fait entendre au conseil municipal, sont cependant de plus en plus excédés par cette mesure, qui oblige les automobilistes à emprunter d'autres rues du secteur.

«Mon chiffre d'affaires a baissé, il y a moins de trafic sur Prospect donc il y a moins de trafic qui monte et de gens qui s'arrêtent chez moi», déplore le propriétaire du Marché Prospect AXEP, Michel Godbout.

Jean Bernard, le directeur du Club Social, situé à l'angle du boulevard Queen et de la rue Prospect, estime que le sens unique nuit à sa clientèle.

«Ça les oblige à faire des détours», dit-il.

«La démocratie, elle est où? Cinquante citoyens ont demandé un sens unique, mais il y a eu 450 oppositions», signale M. Bernard, rappelant qu'une pétition a été déposée au conseil municipal en novembre.

Ce dernier dit en outre craindre que ce sens unique expérimental ne devienne permanent au printemps.

Les chauffeurs de taxi en ont eux-aussi ras-le-bol de cette mesure, qui, disent-ils, coûte plus cher à leurs clients.

Dans une lettre adressée fin décembre au service de l'ingénierie de la Ville de Sherbrooke, l'ex-président de Taxis Sherbrooke, Roland Boulé, demandait de rétablir la circulation dans les deux sens.

«Le fait d'avoir un sens unique sur la rue Prospect signifie pour notre clientèle une dépense supérieure et inutile. Nous croyons que l'on ne peut pas pénaliser toute une population afin de satisfaire une cinquantaine de résidents d'une rue», alléguait M. Boulé.

«On aimerait que ça se fasse tout de suite, quitte à ce qu'ils recommencent le projet en mai lorsqu'il n'y aura plus de neige»,

lance pour sa part l'actuel président de Taxis Sherbrooke, André Lemay.

La compagnie regroupe 125 chauffeurs, dont 75 sont propriétaires.

Le chef de la division ingénierie, Claude Cinq-Mars, leur répondait il y a quelques jours par lettre que les arguments invoqués par Taxis Sherbrooke seront étudiés lors de l'analyse du dossier qui sera présentée au conseil municipal au printemps.

De l'avis du conseiller Leclerc, les problèmes des commerçants seront considérés, mais ceux-ci, dit-il, doivent «réaliser qu'ils sont installés dans un secteur résidentiel».

CARNET COMMUNAUTAIRE

- L'organisme Virage Santé Mentale présente une conférence ayant comme thème «Le rejet des autres» le mercredi 26 janvier, à 19h, à l'Hôtel de ville de Scottstown, 101, Chemin Victoria oest. Inf.: 877-2674, 872-3353.

- Un urgent besoin de bénévoles se fait sentir en vue de venir en aide aux enfants immigrants pour faire leurs devoirs, à l'école Larocque, du lundi au mercredi, de 15h20 à 16h20. Inf.: 822-5688.

- La table de concertation de Coaticook annonce un nouveau service d'entretien ménager travaux lourds et légers pour les personnes âgées et/ou les personnes handicapées du territoire de la MRC de Coaticook. Inf.: 849-7532.

- La Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke propose une conférence le mardi 25 janvier, à 19h30, à la Bibliothèque Éva-Sénécal, 420, rue Marquette, à Sherbrooke. «La création d'une rocaillerie», tel sera le sujet traité par Robert Matte, architecte-paysagiste.

- La Ligue La Leche tiendra une rencontre sur les raisons d'allaiter bébé le mardi 25 janvier, à 13h30, au 1364, rue Papineau, à Sherbrooke.

- L'Association Québec-France organise une soirée ayant pour thème «L'histoire des chemins de fer en France et leur impact sur la géographie de ce pays» le mardi 25 janvier, à 19h, à la Régie régionale des Services de la Santé et Services

sociaux, 2424, rue King ouest, à Sherbrooke. Rés.: 565-0536.

- La Société canadienne de la Croix-Rouge tiendra une clinique de sang le mardi 25 janvier, de 13h30 à 19h30, au Pavillon Universitaire de l'Université de Sherbrooke.

- Le Club d'âge d'or Notre-Dame du Perpétuel-Secours offre des cours de danse de ligne à compter du 24 janvier, au sous-sol de l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Inf.: 346-1357, 346-9077.

- Le Centre récréatif communautaire du quartier Centre de Sherbrooke offre une nouvelle forme de camps de fin de semaine pour les jeunes de 6 à 11 ans. Des places sont encore disponibles pour les fins de semaine du 5 février, 19 mars et 23 avril. Inscription au 400, rue Galt ouest, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, et de 13h à 16h30. Inf.: 564-7485.

- Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke offre un atelier de massage pour bébé à compter de la semaine du 25 janvier. Les bébés, accompagnés de leur maman bien sûr, sont nés depuis le 22 juin. Également, le Centre de santé des femmes propose un souper-causerie le mardi 1er février, à 19h, Chez Horace, 1115, rue King ouest, à Sherbrooke. Marie-France Héto, coordonnatrice du Centre, vous entretiendra sur la nécessité d'un Centre de santé pour femmes. Inf.: 564-7885.

La Tribune

LE CAMELOT DE LA SEMAINE



LUCIE BEAUREGARD Polyvalente Le Phare Sec. IV Sherbrooke

Lucie est camelot depuis plus d'un an. Elle pratique la bicyclette durant la saison estivale. Elle aime aussi la lecture. Plus tard, elle voudrait travailler en secrétariat.

BRAVO ET...FÉLICITATIONS

67398

MÈRE DE 26 ENFANTS DEVENUE CÉLÉBRITÉ MÉDIATIQUE

Camille GERALDI est mère de 26 enfants, mais ce n'est pas tant leur nombre qui

l'a rendue célèbre. C'est

leur santé, leur éducation

et leur comportement qui

ont fait d'elle une célébrité

médiatique. Elle est

aujourd'hui l'une des femmes

les plus admirées au Québec.

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Camille GERALDI est mère de 26 enfants, mais ce n'est pas tant leur nombre qui

l'a rendue célèbre. C'est

leur santé, leur éducation

et leur comportement qui

ont fait d'elle une célébrité

médiatique. Elle est

aujourd'hui l'une des femmes

les plus admirées au Québec.

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Camille GERALDI est mère de 26 enfants, mais ce n'est pas tant leur nombre qui

l'a rendue célèbre. C'est

leur santé, leur éducation

et leur comportement qui

ont fait d'elle une célébrité

médiatique. Elle est

aujourd'hui l'une des femmes

les plus admirées au Québec.

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Elle a été choisie pour

présenter le livre de son

livre, «Mère de 26 enfants».

Camille GERALDI est mère de 26 enfants, mais ce n'est pas tant leur nombre qui

l'a rendue célèbre. C'est

leur santé, leur éducation

et leur comportement qui

ont fait d'elle une célébrité

médiatique. Elle est

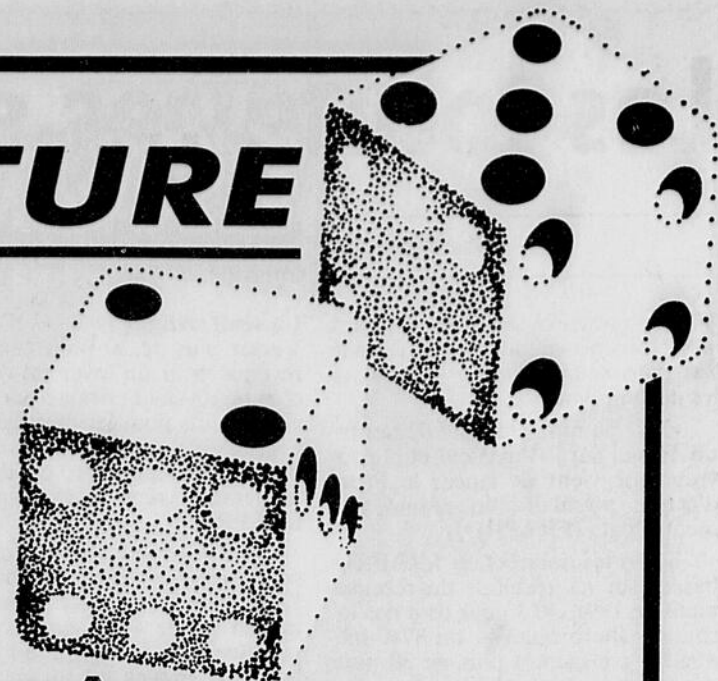
aujourd'hui l'une des femmes

les plus admirées au Québec.

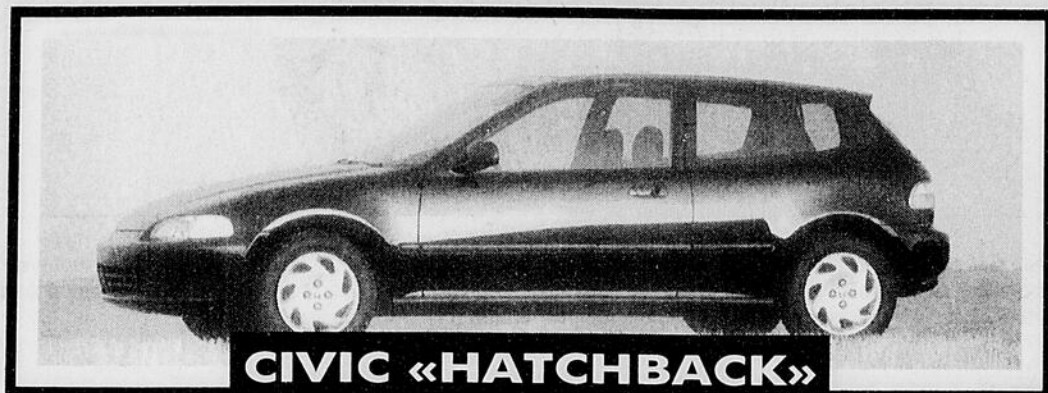
Elle a été choisie pour

L'ACHAT D'UNE VOITURE

CE N'EST PAS UN COUP DE DÉS...



AVEC **SHERBROOKE HONDA** VOUS ÊTES SÛR **DE GAGNER!**



CIVIC «HATCHBACK»

17999*
/mois EH234R



BERLINE CIVIC LX 4 PORTES

19999*
/mois EJ214P



CIVIC COUPÉ

1999\$*
/mois EG854P



ACCORD LX

2499\$*
/mois CB754P

- Cette Semaine Seulement
QUANTITÉ LIMITÉE

**AUCUN
COMPTANT**

AUCUN DÉPÔT

**TRANSPORT
INCLUS**

**PRÉPARATION
INCLUSE**

**GARANTIE
UNIQUE DE
6 ANS OU
150 000 KM**

**SERVICE
OUVERT
JUSQU'À 21 h**

* Fondé sur le financement bancaire de 60 mois à 7,9% des modèles suivants: EH234R, total 10 740\$, EG854P, total 11 999\$, EJ214P, total 11 999\$, CB754P, total 14 999\$. Option d'achat offerte sur approbation de crédit. 120 000 km inclus, 7¢/km excédentaire. Taxes en sus. Voitures en inventaire seulement. Valable jusqu'au 28 janvier 1994. Les photos peuvent différer.

**SHERBROOKE
HONDA**

2615, RUE KING OUEST,
SHERBROOKE

566-5322